

# Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dédain pour notre fabrication suisse et sa méconnaissance des exigences posées toujours plus impérieusement par le problème du chômage. Est-ce *un hasard* si régulièrement ces plaintes sont en particulier dirigées contre les institutrices, les comités féminins et les maîtresses ménagères? Nous voudrions le croire, car il est trop déprimant de penser que cette indifférence à l'égard du sort de notre industrie et de notre artisanat suisses se rencontre justement auprès des personnes qui ont mission de former la jeunesse. Notre corps enseignant féminin ne doit pas seulement instruire cette jeunesse, mais il doit encore lui inculquer les principes qui sont à la base d'une sage administration du patrimoine tant personnel que national, lui apprendre à se préoccuper dans ses achats, en même temps que de l'intérêt individuel, de celui de la communauté.

Les  $\frac{4}{5}$  du total des achats concernant le ménage sont faits par des femmes et c'est pourquoi nous trouvons d'autant plus alarmants les propos que les industriels nous rapportent sur un trop grand nombre d'institutrices : que certaines d'entre elles ne veulent même pas essayer les produits suisses ; que d'autres haussent les épaules quand on leur parle de la nécessité de créer des possibilités de travail ; que d'autres encore trouvent des critiques à faire aux produits sortant de nos fabriques ou ne les approchent que pleines de méfiance, alors qu'elles adoptent aveuglément tout ce qui vient de l'étranger ; que beaucoup enfin s'empressent de prêter une oreille attentive à ceux qui prétendent sans raison suffisante que leurs produits sont *aussi* suisses, quand il serait si facile d'obtenir à ce sujet tous les renseignements voulus auprès des offices compétents.

Nous voulons nous garder de tout chauvinisme et de toute étroitesse d'esprit. Mais lorsque sévit dans bien des pays qui nous entourent un nationalisme exaspéré qui atteint très durement notre exportation, il n'est que juste que l'on se garde de tomber dans un autre extrême : ne voir rien de bon et de beau qu'à l'étranger. C'est un des rôles de notre corps enseignant féminin que d'apprendre à ses élèves à apprécier à sa juste mesure la valeur des produits sortant de nos fabriques et de leur faire comprendre combien ces produits peuvent, dans la plupart des cas, soutenir brillamment la comparaison avec ceux qui nous viennent de l'étranger.

**Note de la Rédaction.** — Ou les plaintes de la *Semaine Suisse* sont fondées, et alors nous croyons opportun d'y faire écho. Ou elles ne sont pas fondées, et alors nous croyons opportun de donner au corps enseignant féminin l'occasion de mettre publiquement les choses au point.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

---

**Réunion mensuelle.** — A *Fribourg*, jeudi 14 mai, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

La réunion se terminera à 2 h.  $\frac{3}{4}$  afin de permettre aux institutrices présentes d'assister à la Conférence que donnera M. l'abbé Dr Dévaud, à 3 h., au Lycée, salle 11, conférence à laquelle les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

Sujet : **Quelques expériences allemandes contemporaines d'éducation active et totalitaire.**